N° 4	Concours de pêche

Résumé : Organisation d'un concours de pêche

Coût : 500 €

Zone géographique : Etang base du Trézon à Toutlemonde

Descriptif technique : Le concours est réservé uniquement aux toutlemondais(es).

Chaque participant sera équipé d'une seule canne à pêche.
Le lancer ne sera pas autorisé, l'utilisation d'appât ne sera pas permise.
Une numérotation définira la place de chaque pêcheur autour de l'étang après tirage au sort.

Un classement final déterminera les vainqueurs. C'est un concours «no kill», c'est-à-dire que les poissons pêchés seront remis à l'eau après la pesée.

Le concours débutera à 10 heures et se terminera à 16 heures.
Il sera entrecoupé d'une pause d'une durée d'1 heure le midi.
Les participants et leur famille pourront apporter le pique-nique.
Une buvette avec sandwichs sera installée sur le site.

Pour l'organisation de ce concours, nous serons aidés de trois pêcheurs chevronnés.